



SNUDI FO 91

12, place des Terrasses de l'Agora 91000 ÉVRY
Téléphone →
Ismahen Mantès : 07 49 56 51 66
Claire Coasne : 07 83 06 02 86
David Roussel : 07 69 45 57 42
Maud Le Brun : 06 51 59 56 29
eMail : 91snudifo@gmail.com
Site : snudifo91.fr



Le SNUDI FO confirme sa progression au niveau départemental comme au niveau national !

L'ensemble des militants du SNUDI FO 91 remercie ses 475 électeurs en CAPD (adhérents comme sympathisants) qui, par leur implication et leur vote, ont témoigné leur confiance pour les quatre prochaines années. Merci aussi aux AESH et aux PE contractuels qui ont voté pour FO ! Grâce à votre vote FO est le 1er syndicat des AESH dans l'académie de Versailles ainsi que des enseignants contractuels !

À la CAPD de L'Essonne, le SNUDI FO 91 enregistre la plus forte progression en voix, parmi l'ensemble des syndicats du département, avec 180 voix supplémentaires et obtient un second siège, avec 19,11% des suffrages exprimés.

Le SNUDI FO 91 conforte ainsi sa place de second syndicat des PE en Essonne avec 2 sièges en CAPD.

475 collègues ont choisi la voix de la résistance dans le premier degré, en votant pour le SNUDI Force ouvrière !

Au niveau du CSA départemental (notamment pour la surveillance de la carte scolaire) :

La FNEC FP FO gardent ses 2 sièges avec 1104 voix pour 6250 suffrages exprimés soit 17,7% des votants.

Au niveau du CSA académique :

Au CSA, la FNEC FP FO conforte sa position de deuxième organisation syndicale avec 2 sièges.

En CCP des AESH/AED, la FNEC FP FO est la première organisation syndicale et obtient 2 sièges sur 6.

En CCP des enseignants contractuels, la FNEC FP FO reste aussi première organisation avec 2 sièges.

La fédération de l'éducation Force Ouvrière, la FNEC-FP-FO, conforte ses deux sièges en progressant en voix et en pourcentage **au CSA ministériel !** Dans un contexte où la FSU et l'UNSA perdent des milliers de voix par rapport à 2018, la progression de la FNEC FP FO témoigne de la confiance des personnels à une organisation syndicale qui refuse d'accompagner les contre-réformes du gouvernement.

Au niveau national, Force Ouvrière maintient sa première place dans la Fonction publique de l'État.

Le SNUDI FO 91 réaffirme son opposition au principe du vote électronique et rappelle que Force Ouvrière n'est pas signataire du « Relevé de conclusions relatif à la rénovation du dialogue social dans la Fonction publique » (Accords de Bercy de 2008, signés par la CGT, la CFDT, la FSU, l'UNSA,

Solidaires et CGC) qui, entre autres décisions, a introduit la possibilité de recourir au vote électronique pour les élections professionnelles dans la Fonction publique. Malgré la complexité du vote et les obstacles innombrables dressés par le gouvernement (identification par NUMEN que de nombreux personnels, notamment AESH, ne possèdent pas, impossibilité d'accéder aux boîtes professionnelles, code de vote non reçus pour de très nombreux personnels, pannes successives du serveur, ...), le taux de participation aux scrutins CAPD 91 et CCP AESH et AED a augmenté (un peu) ce qui légitime d'autant plus les bons résultats des syndicats FO.

Dans une situation marquée par la volonté des gouvernements successifs de remettre en cause la place des syndicats, ce résultat est un cinglant démenti à tous ceux pour qui la mission du syndicat ne serait plus la défense des intérêts matériels et moraux des personnels mais l'accompagnement des politiques ministérielles.

Au moment où les revendications, notamment salariales, s'expriment avec force dans tous les secteurs, ce résultat traduit l'attachement des personnels à la défense de leur statut, de leurs revendications et de l'École publique. Il est un encouragement à poursuivre et organiser la mobilisation en préparant la grève pour :

- **le retrait de la réforme Macron sur les retraites !**
- **l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice au moins au niveau de l'inflation**
- **rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans !**
- **l'arrêt des suppressions de postes et la création des postes nécessaires !**
- **l'abandon des évaluations d'école et de toutes les mesures visant à détruire l'École publique en liquidant notre statut, de la loi Rilhac à l'expérimentation marseillaise en passant par l'évaluation-PPCR !**
- **l'arrêt de l'inclusion scolaire systematique et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux !**
- **un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH ! Abandon des PIAL !**

Le SNUDI FO 91 invite tous les sympathisants qui ont voté FO en Essonne et toutes celles et tous ceux qui n'ont pas réussi à voter (et qui le voulaient) à cause du vote électronique à rejoindre notre organisation syndicale ([cliquez ici](#)) → <https://bit.ly/33NOvX4> pour engager la nécessaire résistance dès aujourd'hui !

Amicalement

David Roussel

Secrétaire Départemental du SNUDI FO 91

Tél : 07 69 45 57 42

91snudifo@gmail.com

lien pour adhésion 2022 jusqu'au 31 décembre en ligne ici → <https://bit.ly/33NOvX4>

lien pour ré-adhésion 2023 dès maintenant en ligne ici → <https://bit.ly/3Yqjvqt>

site internet → www.snudifo91.fr

Pour nous joindre → Ismahen Mantès : 07 49 56 51 66

Claire Coasne : 07 83 06 02 86

Maud Le Brun : 06 51 59 56 29

Marie-Clo Tisserand : 07 66 75 54 56